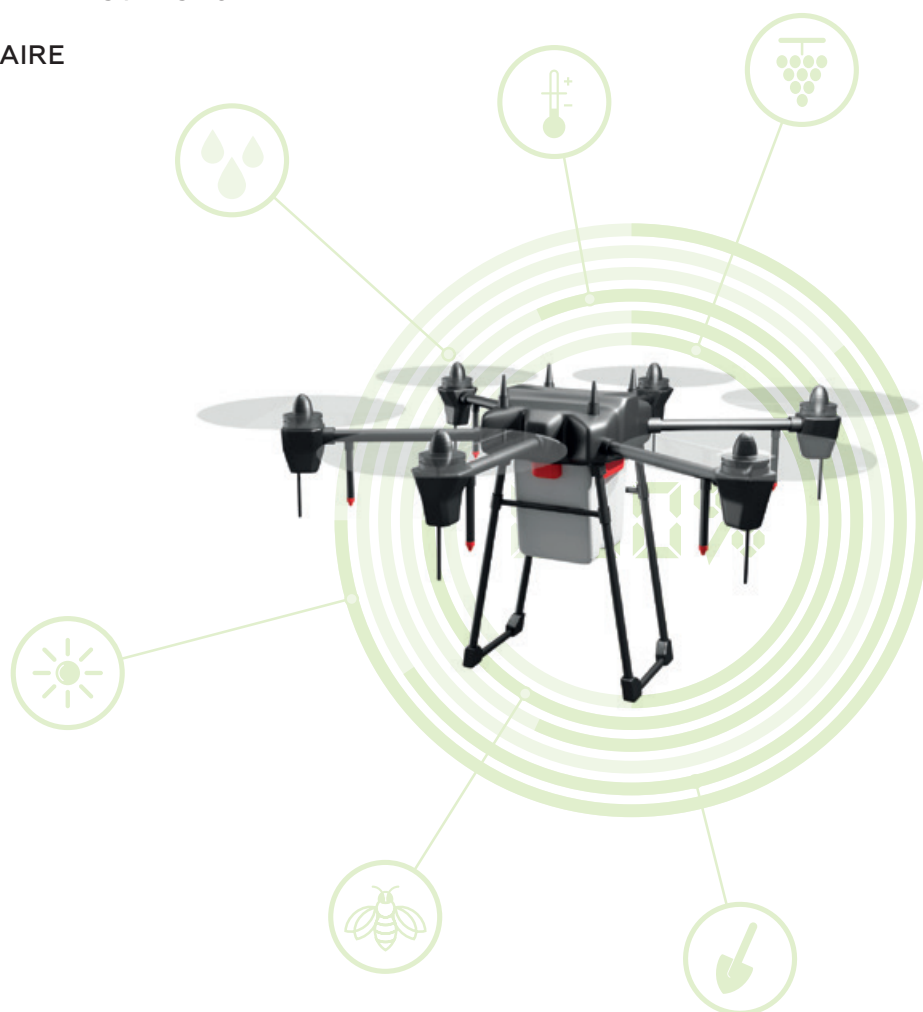


INVENTONS L'AVENIR AGRICOLE

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030



- P.2 – CONTEXTE ET DÉFIS 2030
- P.4 – TENDANCES LOURDES ET SIGNAUX FAIBLES
DANS LES FILIÈRES À L’HORIZON 2030
- P.6 – **CHARTRE STRATÉGIQUE**
OBJECTIFS DU PADH 2030
- P.8 – ENJEUX TRANSVERSAUX
- P.9 – GLOSSAIRE



Avec le partenariat de



Avec le soutien de



Avec le concours financier de



INVENTONS L'AVENIR AGRICOLE

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030

Le premier Projet Agricole Départemental Hérault que nous avons initié ensemble en 2015 a rempli son objectif principal qui était de sauvegarder le potentiel de production de la Ferme Hérault à l'horizon 2020.

L'horizon 2030 est la nouvelle perspective de positionnement stratégique de l'agriculture héraultaise (PADH 2030), lancé lors du Comité d'orientation du 20 janvier 2020. Fruit de 18 mois de collaboration avec l'Institut Montpellier SupAgro qui nous a apporté un appui méthodologique et son expertise, son élaboration a mobilisé près de 80 acteurs réunis dans le cadre d'ateliers de travail par filières (viticulture, élevage, grandes cultures, horticulture) et thématiques transversales (territoires, entreprises).

Œuvre commune des organisations professionnelles agricoles, des collectivités territoriales et des pouvoirs publics, la Charte stratégique du PADH 2030 fixe un nouveau cap et identifie les transitions que l'agriculture de notre département doit intégrer. Elle s'inspire d'approches prospectives et participatives prenant en compte les évolutions historiques en privilégiant parmi les scénarios d'avenir possibles, un scénario réaliste et partagé par l'ensemble des acteurs.

Je remercie les 16 partenaires signataires de la charte de leur engagement dans ce projet dont nous portons collectivement une ambition de réussite. Les comités d'orientation annuels nous permettront d'évaluer régulièrement et de débattre sur la progression des résultats, ainsi que de réajuster certains objectifs et moyens déployés.

Jérôme Despey,

Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



CONTEXTE ET DÉFIS 2030



1

RESSOURCES PRODUCTIVES «HOMMES, TERRES ET EAU»

La dernière décennie a vu se stabiliser les surfaces agricoles utilisées du département (elles perdaient 18 000 ha par décennie depuis 1970). Pourtant **l'artificialisation des meilleures terres agricoles persiste**, tout comme la rétention et la déprise foncière. Corollaire, les friches et boisements s'étendent et peuvent menacer tant les cultures (flavescence dorée, sangliers) que les zones habitées (par les risques d'incendies probablement renforcés par le changement climatique). Les espaces agricoles sont également fréquemment touchés par des problématiques de mitage et de concurrence entre les usages du foncier. La pérennisation des exploitations s'en retrouve menacée.

L'Hérault est redevenu attractif pour **l'installation** en agriculture. La bonne conjoncture viticole, des prix du foncier viticole encore abordables, la valeur refuge de la terre, la diversité de terroirs, favorisent les reprises familiales et attirent les investisseurs. Le regain d'intérêt de la société pour l'agriculture et l'alimentation, la présence d'un grand bassin de consommation, attirent de nombreux porteurs de projets en élevages ou fruits et légumes. Les soutiens de la PAC rendent aussi attractif le métier d'éleveur dont les effectifs augmentent.

Dans ce contexte le rythme d'installations annuel avoisine les 300 et permet d'assurer le **renouvellement des générations** (près de 300 départs par an d'ici 2030) ; un sujet qui impose de trouver les clés pour transmettre des outils viables vers les candidats (parfois aux formes nouvelles), en gérant les tensions entre offre et demande (2/3 de viticulteurs mais des projets très diversifiés), entre territoires aux dynamiques foncières contrastées, et entre acteurs économiques.

L'emploi dans les exploitations s'est consolidé depuis 2010, avec une légère diminution du nombre de chefs d'entreprises agricoles (-5,3%) mais un net renforcement de l'emploi salarié (+18,5%). L'accélération de la délégation du travail vers les entreprises de travaux agricoles et l'effondrement de la main d'œuvre familiale, suggèrent quant à eux une lente mais profonde **mutation des modèles d'entreprises**. D'autre part, de nouvelles problématiques liées aux conditions de travail sont mises en lumière : dégradation du dialogue sociétal, accroissement des pressions sur les pratiques agricoles, augmentation des risques et en particulier des risques psychosociaux, ou encore la multiplication et la dématérialisation des démarches administratives.

Des transformations qui reposent les questions du **bien-être au travail**, de la **qualité de l'emploi** et de la **vivabilité des métiers**, pour les chefs d'entreprises et les salariés, auxquels on exige, pour répondre aux enjeux sociétaux et climatiques, toujours plus de technicité, de performance et d'engagement.

Le sol, milieu complexe et dynamique, est une ressource à protéger et à évaluer pour assurer la productivité des cultures et la pérennité des écosystèmes agricoles et de nos terroirs. La qualité physique ainsi que la qualité biologique et microbiologique se sont parfois nettement dégradées (biseaux salés par endroits, tassement, ...).

L'eau est une ressource prépondérante pour le maintien et le développement de notre agriculture dans un climat méditerranéen en évolution, d'autant plus lorsqu'il s'agit de diversifier notre agriculture et en particulier pour le maraîchage et l'arboriculture. L'accès à l'eau est très hétérogène selon les territoires et les besoins vont croissant. La multiplication des usages requiert une bonne gestion de cette ressource.

Le changement climatique impose des contraintes toujours plus fortes sur les rendements. Les années 2010 ont montré, notamment dans la filière viticole, que le produit pouvait augmenter malgré des rendements moyens en baisse, mais avec une **valeur ajoutée** plus forte. Pour autant la **productivité** et la maximisation des **rendements** dans les cadres autorisés par les cahiers des charges, doit rester un objectif prioritaire, de même que la création de valeur qui doit se traduire dans les prix.

2

ATTENTES SOCIÉTALES ET DES CONSOMMATEURS

La relocalisation de la production alimentaire répond à une recherche de valeur ajoutée pour les producteurs, et à une demande forte des consommateurs. La question révèle en réalité plusieurs défis : disposer de foncier, d'eau et de main d'œuvre pour produire, d'outils de massification, de transformation et de logistique pour vendre et distribuer, et s'assurer que le consommateur adhèrera. La dynamique est bien ancrée dans le département, mais impose que s'organisent les acteurs dans des **démarches collectives et projets de filières** pour être en capacité de répondre à des marchés conséquents et de consolider les structures économiques existantes.

Les années 2010 ont vu l'implication grandissante des **collectivités locales** dans les questions agricoles, qui ne constituent plus seulement une toile de fond des projets urbains, mais une ambition en tant que telle. Ces parties prenantes aux compétences larges (économie, foncier, environnement...) créent de nouveaux points d'équilibre dans la gouvernance de l'agriculture et de l'alimentation sur les territoires.

Enfin, si les producteurs Héraultais ont su rencontrer leurs consommateurs, **la bonne relation avec l'ensemble des citoyens** demeure encore incertaine, et par trop souvent source d'incompréhensions voire d'oppositions. La crise sanitaire a montré l'attachement des Français à l'agriculture, et la confiance qu'ils portent aux produits locaux. L'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité, l'alimentation, l'animation des villages, ou la défense contre les incendies sont autant d'opportunités de valoriser l'activité et d'innover dans le contact avec les citoyens.

3

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis les années 1980 le climat semble exprimer – et parfois violemment – des changements profonds et préoccupants. Les épisodes extrêmes qui se répètent dans notre région imposent une fragilité structurelle aux exploitations et aux territoires. Le changement climatique a des **répercussions systémiques sur l'agriculture**, assèchement des sols, modification de la biodiversité, diminution des rendements, qualité des produits, conditions de travail, ...

Potentiel puits de carbone, l'agriculture héraultaise contribue à **l'atténuation** mais doit aussi et surtout se doter d'une stratégie **d'adaptation** forte et coordonnée entre tous les acteurs, de la recherche aux consommateurs.

POUR RELEVER CES GRANDS DÉFIS, LES RESSOURCES IDENTIFIÉES SONT PRINCIPALEMENT :

- ➔ **La chaîne des savoirs et les ressources techniques** : recherche & développement, innovation, formation
- ➔ **Les ressources naturelles** : eau et foncier
- ➔ **Les ressources humaines** : installations et adaptation des systèmes d'entreprises
- ➔ **Les ressources organisationnelles** : filières, territoires et société



TENDANCES LOURDES ET SIGNAUX FAIBLES DANS LES FILIÈRES À L'HORIZON 2030



VITICULTURE

Surfaces 2030 →⚡

Notamment sur le littoral (concurrence intra et extra agricole) et dans l'arrière-pays (manque de rentabilité). Baisse des rendements (aléas climatiques).

Emploi 2030 →↗

Renouvellement des générations et diversification des profils (nouveaux investisseurs, concentration).

Consommateurs et société

Viticulture plurielle (IGP, AOP, VSIG). Qualité et valorisation du produit : SIQO et démarches environnementales (HVE et AB). Diversification des activités (œnotourisme).

Adaptation au changement climatique

Alertes, pilotage de l'irrigation, gestion des sols, itinéraires techniques, adaptation variétale (portes greffe), cultures et systèmes associés, outils économiques.



HORTUS (FRUITS, LÉGUMES ET HORTICULTURE)

Surfaces 2030 →↗

Soutien des collectivités, développement des maraîchers pleins champs et diversifiés en secteur irrigué. Enjeu de maintien du verger diversifié.

Emploi 2030 →↗

Forte attractivité, trajectoires individuelles : enjeu de construction collective. Bonne technicité
Spécialisation et équipement (retrait de matières actives) des grosses exploitations : difficultés de reprise.

Consommateurs et société

Démarches collectives et outils logistiques de proximité. AB en circuit de proximité, HVE et marques en OP. Démarches de progrès.

Adaptation au changement climatique

Alertes, adaptation variétale (dormance, auto-fertiles, ...), filets (anti-insectes, anti-grêle), lutte biologique, greffons, porte greffe, irrigation, outils économiques.





GRANDES CULTURES

Surfaces 2030 ↘→

Rendement variables en « sec ». Disparition des « purs céréaliers » au profit de rotations pour maraîchers et semenciers. Soumis à la PAC et aux cours mondiaux. Développement des jachères et fourrages.

Emploi 2030 ↘↘

Déficit d'attractivité (investissement initial important, accès au foncier).
Dynamisme des semenciers mais plafonnement (distances, irrigation, acceptabilité).

Consommateurs et société

Relocalisation sur marchés locaux, bioéconomie (méthanisation). AB et 0 résidus de pesticides.

Adaptation au changement climatique

Précocité, diversité des variétés, avancée du cycle de culture, irrigation, techniques de semis, outils économiques.



ÉLEVAGE

Surfaces 2030 →↘

PAC favorable, surfaces pastorales importantes à valoriser (ex : Natura 2000).

Emploi 2030 →↗

Bonne dynamique d'installation. Reprise difficile dans les fermes spécialisées (ovin lait).
Enjeu de productivité numérique et d'équilibre économique (PAC/ revenu).

Consommateurs et société

Renforcement des circuits courts avec nécessité d'outils collectifs. Local et label rouge.
Bonne acceptation sociétale. Enjeu de la coexistence avec le loup.

Adaptation au changement climatique

Choix d'espèces rustiques, gestion des sols, adaptation de la composante fourragère et modalités de pâturage, gestion de l'eau, confort thermique des bâtiments.



CONCHYLICULTURE

Surfaces 2030 →→

Pression foncière importante sur la zone conchylicole de la lagune de Thau, concurrence entre les différents usages. Maintien de l'exploitation des tables conchylicoles. Stratégie foncière favorable.

Emploi 2030 →↘

Déficit d'attractivité du métier, vieillissement des exploitants, enjeu de renouvellement des générations.
Accompagnement et facilitation de la gestion d'entreprise.

Consommateurs et société

Démarche qualité, reconnaissance des produits signalés pour leur origine, leur qualité et leurs bienfaits nutritionnels. Externalités positives de la conchyliculture sur l'environnement et le maintien de l'écosystème lagunaire.

Adaptation au changement climatique

Innovations pour augmenter la résilience des exploitations et l'efficacité des outils de production, mutation du système productif conchylicole. Changement des paramètres physico-chimiques de la lagune de Thau : augmentation de la température et de la salinité, diminution de la teneur en oxygène dissous, diminution des apports en nutriments (N et P).

OBJECTIFS DU PADH 2030

À partir des travaux en ateliers, en croisant les atouts et les attraits de l'agriculture héraultaise, les opportunités et les contraintes de son environnement naturel et humain, l'objectif stratégique retenu pour le PADH 2030 est le suivant :

Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes qui intègrent les transitions économiques, sociétales et climatiques.

Il correspond à un scénario choisi par les acteurs des filières et des territoires et sera mis en œuvre à travers des projets d'action qui permettent de passer d'une « vision du futur » à des réalisations concrètes, visibles et mesurables tout au long du déroulé du PADH. Il s'articule autour de 3 grands défis actuels et futurs pour l'agriculture héraultaise, et un enjeu transversal.

1

PRÉSERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES « HOMMES, TERRES ET EAU »

Fort du contexte de la dernière décennie et résolument tournée vers l'avenir, l'objectif 2030 vise à conforter les moyens de production de la ferme Hérault à travers 180 000 ha de terres agricoles, et ses forces vives : 15 000 emplois dont 6 500 chefs d'entreprises et 4 500 ETP salariés.

- ➔ **Protéger le foncier agricole** (notamment les terres au meilleur potentiel agronomique et les terres irrigables, et en particulier face aux projets d'aménagements) **et reconquérir les friches pour maintenir les surfaces agricoles** utilisées à 180 000 ha.
- ➔ **Faciliter la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux chefs d'entreprises** pour maintenir un rythme de 300 installations par an et assurer le renouvellement des générations.
- ➔ **Concourir à améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail** des exploitants et des salariés, et accompagner les exploitants dans l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être au travail.
- ➔ **Maîtriser l'irrigation** : atteindre les objectifs du Schéma Départemental d'Irrigation (+22 000 ha irrigables) et démontrer une démarche exemplaire (en matière de pilotage) pour revendiquer l'usage de ce bien commun.
- ➔ **Améliorer la fertilité des sols** : évaluer et accompagner les agriculteurs dans des démarches en faveur de la fertilité, de l'équilibre et de la qualité des sols.

2

RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET DES CONSOMMATEURS

L'objectif vise une gestion optimisée des ressources eau, sol et biodiversité, et l'augmentation de la part de produits locaux de qualité consommés de l'Hérault afin de conforter la sécurité alimentaire de ses habitants.

- ➔ **Accompagner les pratiques agroécologiques** pour limiter la pression et les dégradations sur les ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) : répondre aux objectifs du plan Ecophyto, des plans de filières (multiplier par 2 les surfaces et entreprises en AB, 100 % des viticulteurs professionnels en HVE), et inscrire toutes les entreprises dans des démarches de progrès permanentes.
- ➔ **Renforcer et signaler la qualité et l'origine pour mieux valoriser les produits et apporter une alimentation durable aux consommateurs** en visant les objectifs de la loi EGALIM (notamment sur le partage de la valeur dans les filières) et des plans de filière.
- ➔ **Développer des systèmes alimentaires territorialisés** : viser la couverture totale du département par des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) co-construits avec les producteurs, et accompagner ces derniers vers des démarches collectives (coopératives, boutiques, drive, etc.) et de filières pour atteindre les différents débouchés locaux.
- ➔ **Atténuer le changement climatique** par la mise en œuvre d'actions durables (stockage de carbone, réduction des émissions et production d'énergies renouvelables) pour les entreprises et l'agriculture.
- ➔ **Produire des services sociétaux** et reconnaître le rôle multifonctionnel de l'agriculture par l'interconnaissance et la concertation.

3

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réponse aux événements climatiques doit s'armer de mesures combinatoires et structurées dans toutes les échelles de temps ; de l'alerte immédiate et mesures conjoncturelles urgentes jusqu'aux transformations structurelles (adaptation variétale, relocalisation, ...), et d'espace ; du végétal aux projets de territoires.

- ➔ **alerter et conseiller les entreprises agricoles** sur les événements extrêmes pouvant survenir.
- ➔ **Adapter les pratiques aux risques climatiques : améliorer les connaissances sur le changement climatique et ses effets ainsi que sur les techniques permettant l'adaptation des exploitations agricoles et des filières.**
- ➔ **Développer la résilience des entreprises** par la connaissance des points de vulnérabilité et la mise en œuvre de mesures d'anticipation (solidaires, assurancielles,...) appropriées.
- ➔ **Accompagner la transformation des systèmes** en anticipant les transformations profondes de l'agriculture en cohérence avec les attentes sociétales et en assurant la reconnaissance par le marché de la valeur ajoutée de l'agriculture départementale.



ENJEUX TRANSVERSAUX

- ➔ **Consolider les partenariats dans la chaîne de savoirs pour renforcer le conseil aux entreprises agricoles, filières et territoires.** Le changement climatique impose notamment la redéfinition des références technico-économiques et une posture d'innovation pour y répondre.
- ➔ **Anticiper des actions de communications positives** pour améliorer l'acceptabilité sociale de l'agriculture et favoriser le dialogue avec la société en permettant aux agriculteurs de créer un nouveau pacte ou contrat de confiance fondé sur l'ouverture, la transparence, la proximité et l'honnêteté.



Le programme d'actions précisera les objectifs à atteindre et les leviers à activer pour y parvenir. Chaque année le Projet est scandé par un Comité d'Orientation au cours duquel un débat est organisé autour des indicateurs de suivi de la ferme héraultaise, mais aussi sur un des thèmes stratégiques pour l'agriculture héraultaise.



Contact :
Etienne Tison, chargé de mission
04 67 20 88 50 / 06 18 36 83 25
etienne.tison@herault.chambragri.fr

GLOSSAIRE

AB : Agriculture Biologique

ACS : Agriculture de Conservation des Sols

AOP : Appellation d'Origine Protégée

ASA : Association Syndicale Autorisée

ATP : Agriculteur à Titre Principal

CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

EGALIM : États Généraux de l'Alimentation

EA : Entreprise Agricole

ENR : Energies Renouvelables

ETA : Entreprise de Travaux Agricoles

ETP : Equivalents Temps Plein

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEE : Groupe d'Intérêt Economique et Ecologique

GMS : Grande et Moyenne Distribution

HVE : Haute Valeur Environnementale

IGP : Indication Géographique Protégée

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

MO : Matière Organique

MPP : Marché de Producteurs de Pays

OP : Organisation de Producteurs

PAC : Politique Agricole Commune

PADH : Projet Agricole Départemental de l'Hérault

PAEN : Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PGRE : Plan de Gestion et de Répartition des Eaux

RDI : Répertoire Départ Installation

SAU : Surface Agricole Utile

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIQO : Signe officiel de Qualité et d'Origine

VD : Vente Directe

VSIG : Vins Sans Indication Géographique

ZAP : Zone Agricole Protégée



LES PARTENAIRES SIGNATAIRES S'ENGAGENT

| Structures signataires | Présidents |
|---|--------------------------|
| Chambre d'agriculture de l'Hérault | Jérôme Despey |
| Conseil Départemental de l'Hérault | Kléber Mesquida |
| Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Hérault | Sophie Noguès |
| Jeunes Agriculteurs de l'Hérault | Camille Banton |
| Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault | Denis Carretier |
| Association des Maires de l'Hérault | Frédéric Roig |
| Vigneron Indépendant de l'Hérault | François-Régis Boussagol |
| Groupama - Méditerranée | Guilhem Vigroux |
| Mutualité Sociale Agricole - Languedoc | Cédric Saur |
| Crédit Agricole du Languedoc | Daniel Connart |
| CERFRANCE - Méditerranée | Marc Cauhopé |
| Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural d'Occitanie | Dominique Granier |
| La Coopération Agricole - Occitanie | Jean-Pierre Arcoutel |
| Vins de Pays d'Oc | Jacques Gravegeal |
| AOP Languedoc | Jean-Benoît Cavalier |
| IGP de l'Hérault | Jean-Michel Sagnier |
| Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée | Patrice Lafont |

La Charte stratégique concrétise à un niveau stratégique le partenariat et l'engagement entre les signataires pour la construction commune d'une agriculture héraultaise innovante, intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques, à l'horizon 2030.

